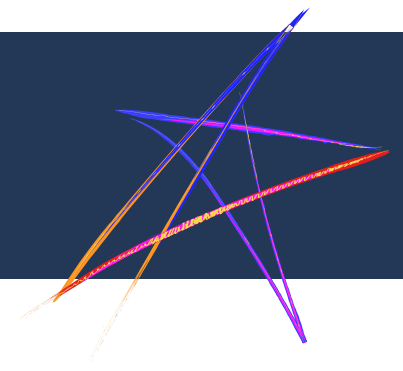


Prix Royal-Mach-Gaensslen pour la recherche en santé mentale



Lignes directrices 2026

Le Prix Royal-Mach-Gaensslen pour la recherche en santé mentale a été créé en 2015 et est décerné chaque année afin de reconnaître et de soutenir des chercheurs exceptionnels au Canada qui se consacrent au domaine de la santé mentale.

Ce prix national décerné chaque année offre un soutien financier à des chercheurs exceptionnels, âgés de 45 ans ou moins, affiliés à un établissement universitaire ou de recherche clinique canadien dans le domaine de la santé mentale, afin de les encourager à poursuivre leurs travaux de recherche au Canada. Il récompense les chercheurs ayant fait leurs preuves en matière de recherche, qui se distinguent par leur rigueur scientifique, leur esprit novateur, leur imagination et leur originalité, et qui démontrent une capacité évidente à travailler en partenariat avec d'autres disciplines et/ou des équipes de recherche extérieures à l'établissement auquel ils sont affiliés.

Une bourse de 100 000 \$ est attribuée chaque année à une personne ou à une équipe de recherche composée d'au plus trois personnes par concours. Le prix est décerné dans l'espoir que le ou les lauréats continueront à faire preuve d'excellence dans leur domaine de travail. Si aucun candidat approprié n'est retenu, l'attribution du prix sera reportée d'un an.

Nous encourageons vivement les candidats ayant une expérience variée et des parcours diversifiés à se présenter, afin de refléter la dualité linguistique du Canada (anglais et français) ; la nécessité d'une représentation équilibrée des genres ; les personnes ayant vécu une expérience de rétablissement après une maladie mentale ; ainsi que les personnes issues des communautés d'immigrants, de réfugiés, ethnoculturelles et racialisées au Canada ; des communautés LGBTQI2S+ ; et les personnes en situation de handicap.

Admissibilité et critères

1. Les candidats doivent être des chercheurs exceptionnels âgés de 45 ans ou moins à la date limite.
2. Les candidats doivent être des citoyens canadiens vivant au Canada, ou résidant à l'étranger mais s'engageant à revenir au Canada dans les six mois suivant la date d'attribution du prix. Les personnes qui ne sont pas citoyens canadiens, mais qui résident actuellement au Canada et qui ont l'intention d'y vivre pendant les 12 mois suivant l'attribution du prix, sont également admissibles.
3. Les **congés admissibles** (par exemple, congé de maternité, congé parental, congé de maladie, congé de deuil) seront pris en compte pour une durée double de celle effectivement prise ; les congés à temps partiel seront pris en considération, calculés en fonction du pourcentage de congé pris, et pris en compte pour une durée double de celle effectivement prise.
4. Les candidats doivent être principalement affiliés à un établissement universitaire ou de recherche canadien.
5. La recherche doit porter sur une discipline liée à la santé mentale.
6. Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat en médecine (MD ou équivalent) et/ou d'un doctorat PhD.

7. Les boursiers postdoctoraux ne sont pas admissibles.
8. Le comité de sélection utilisera les critères pondérés suivants pour évaluer les candidatures :
 - Parcours professionnel du candidat à ce jour, y compris ses contributions les plus significatives à la recherche et/ou aux applications pratiques. Ceci est conforme à l'approche de la **DORA** en matière d'évaluation responsable de la recherche [30 %]
 - Potentiel de leadership académique et/ou clinique du candidat [30 %]
 - Programme de recherche, stratégie et vision, y compris les plans de diffusion et de transfert [25 %]
 - Qualité des lettres de recommandation [15 %]

Financement et paiement

Le prix consiste en une subvention sans restriction d'un montant de 100 000 dollars, que le lauréat est libre d'utiliser à sa seule discrétion pour subvenir à ses besoins personnels, financer ses activités de recherche et/ou acquérir du matériel de recherche. Le montant total de la subvention peut être attribué à un seul lauréat ou réparti entre une équipe composée de trois lauréats au maximum. .

Processus d'évaluation

- Les candidatures doivent être reçues avant la date limite du **1^{er} octobre 2026, à 23 h 59**. La réception des candidatures sera confirmée par courriel dans un délai d'une semaine.
- Les candidatures seront examinées par un comité de sélection en novembre 2026.
- Les candidats seront informés des décisions de financement d'ici décembre 2026.
- Le prix sera remis à Ottawa.

Documents de candidature

Veuillez constituer un dossier de candidature comprenant les documents suivants, dans l'ordre indiqué :

1. Un formulaire de candidature dûment rempli et signé
2. Une lettre d'introduction rédigée par le candidat ; cette lettre doit présenter le candidat et mettre en avant ses travaux de recherche et ses réalisations (2 pages maximum)
3. Un résumé de 1 000 mots de vos travaux de recherche, sur une page séparée
4. Un CV [format libre ; 50 pages maximum] mettant en avant les sections suivantes, présentées dans cet ordre :
 - a. formation (diplômes et qualifications) ;
 - b. expérience professionnelle (universitaire et non universitaire ; veuillez indiquer votre affiliation principale) ;
 - c. prix, distinctions et reconnaissances ;
 - d. publications évaluées par des pairs ;
 - e. autres publications ou résultats de recherche (par exemple, lignes directrices cliniques ; ensembles de données, indicateurs de qualité des soins) ;
 - f. historique complet du financement de la recherche ;
 - g. supervision, mentorat ;
 - h. activités de transfert des connaissances, de propriété intellectuelle et de transfert ;
 - i. présentations de recherche universitaire ;
 - j. interviews et communications avec les médias ;

- k. autres activités universitaires ;
 - l. activités de partenariat (p. ex., rôles dans des collaborations, des partenariats, des réseaux) ;
 - m. rôles de leadership (p. ex., rôles au sein de comités consultatifs, de groupes de travail, de groupes d'intervention, de comités de rédaction, d'engagement communautaire et auprès des clients ou d'éducation).
5. Trois lettres de recommandation signées (voir le formulaire de candidature pour plus de détails).
 6. Preuve attestant que le candidat est citoyen canadien, qu'il a le statut d'immigrant reçu au Canada ou qu'il est principalement affilié à un établissement universitaire ou de recherche canadien (par exemple, une photocopie de la page principale du passeport du candidat et de son permis de travail (le cas échéant)). Les sections et les identifiants non pertinents peuvent être masqués, mais la date de naissance et la nationalité doivent être visibles afin de vérifier l'admissibilité.

Veuillez envoyer un seul fichier PDF consultable à research.awards@theroyal.ca ; veuillez le nommer et l'envoyer comme indiqué : *Nom_Prénom_PrixRMG.pdf*

Veuillez adresser vos questions à research.awards@theroyal.ca.